ACCUEILS DE LOISIRS

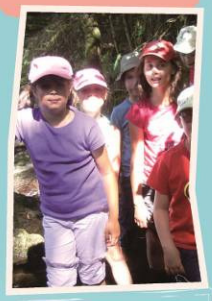

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

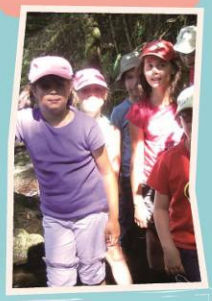

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

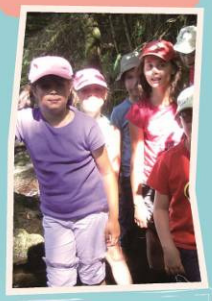

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

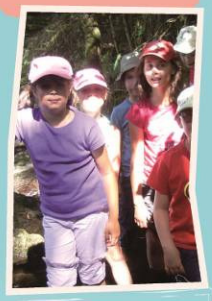

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

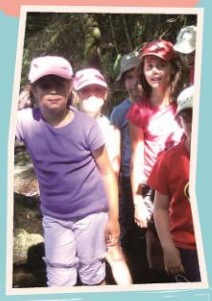

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

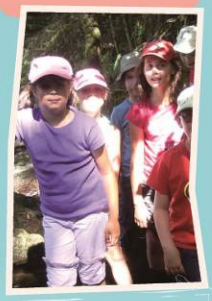

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

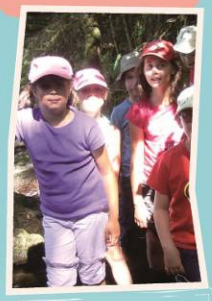

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

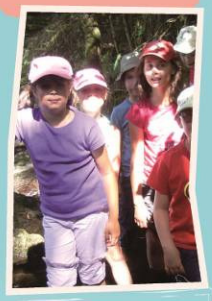

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

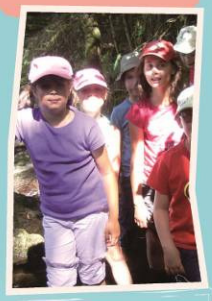

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

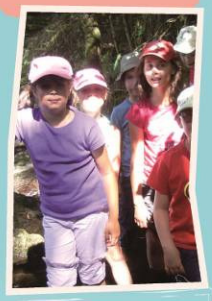

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

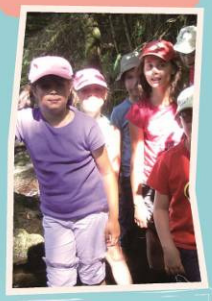

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

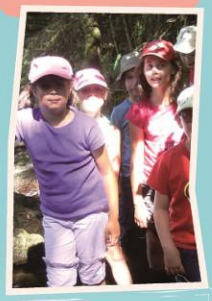

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

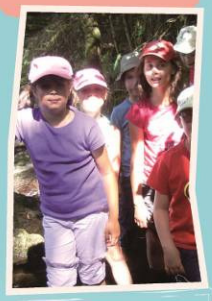

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

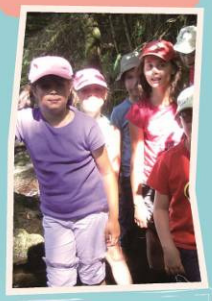

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

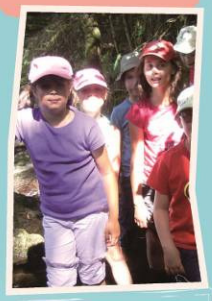

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

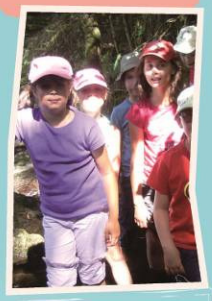

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

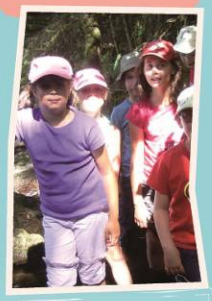

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

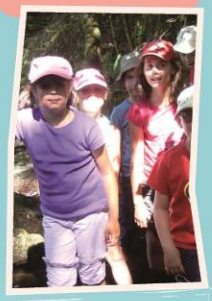

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

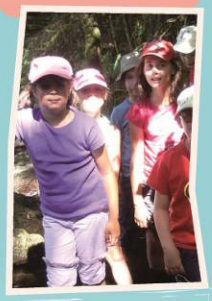

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

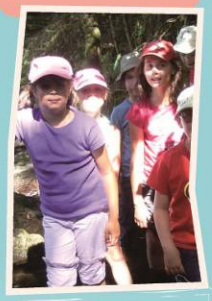

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

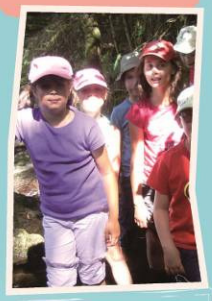

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

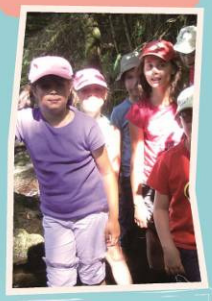

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

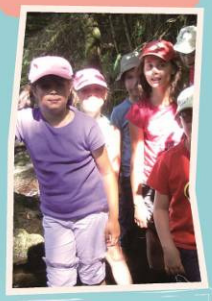

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

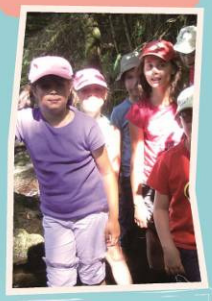

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

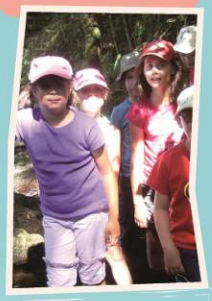

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

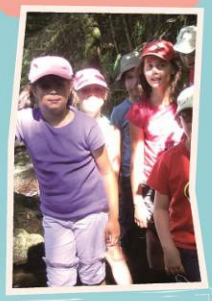

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

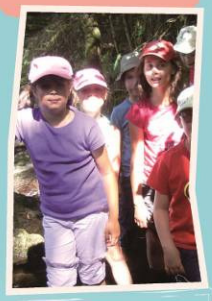

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

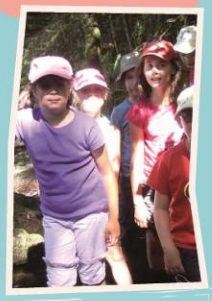

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

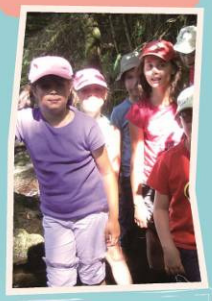

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

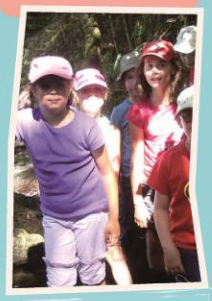

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

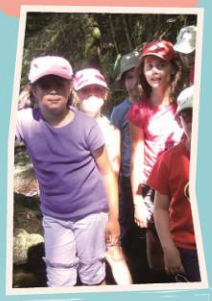

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

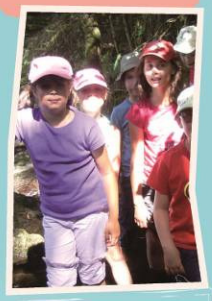

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

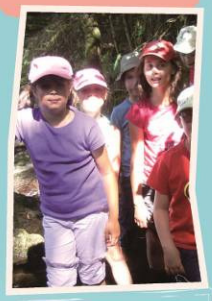

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

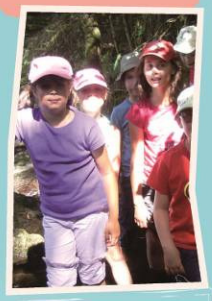

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

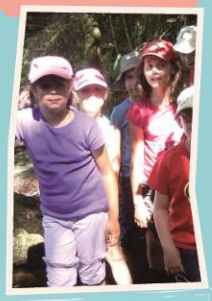

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

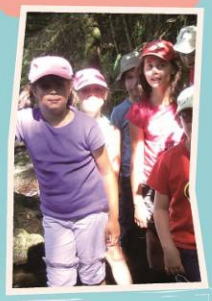

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

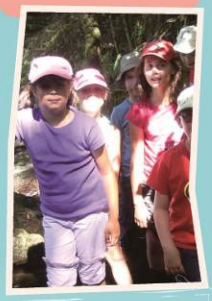

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

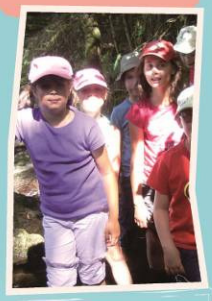

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

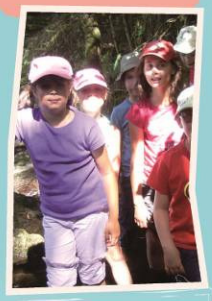

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

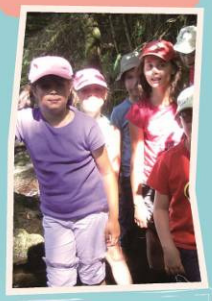

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

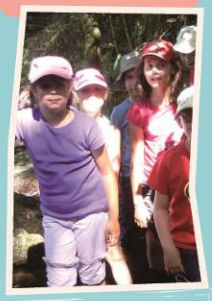

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

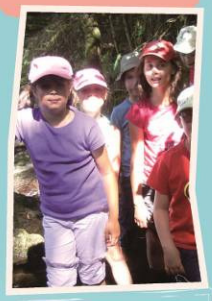

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

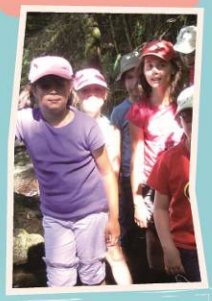

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

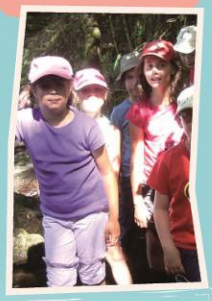

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

ACCUEILS DE LOISIRS

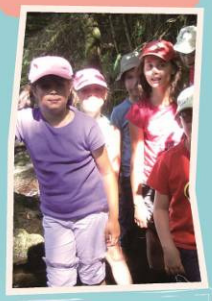

FORTSCHWIHR

De septembre 2016 à Juillet 2017

Périsco'Pages

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.
C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire Les Mille-pattes de FORTSCHWIHR entame **sa 1ère année de fonctionnement** sous la gestion de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace. Il est implanté sur la commune de FORTSCHWIHR.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

C'est la découverte d'activités nouvelles, afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants tout en favorisant l'accueil des enfants dans les meilleures conditions :

1 : Objectifs spécifiques pour l'enfant :
- Répondre aux besoins de sécurité,
- Répondre aux besoins d'espaces,
- Répondre aux besoins de découvertes, d'expérimentations.

2 : Respecter l'enfant et son rythme

3 : Mettre en œuvre toutes les conditions favorisant le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

4 : Accompagner la socialisation vers la citoyenneté.

5 : Favoriser l'autonomie de l'enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi, en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30 :
11h45-14h00
14h00-16h00 Les NAP
16h00-18h30 en périscolaire

- **Vendredi :**

11h45-14h00
16h10-18h30

- **Mercredi :**

Dès la sortie des classes à 11h45 et jusqu'à 18h30 différents accueils possibles :

Accueil sans repas
Accueil avec repas
Accueil que repas
Accueil après repas en après-midi

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

Nous accueillons une trentaine d'enfants sur le temps de midi et une quinzaine le soir. En temps périscolaire, nous n'avons que des enfants de l'école primaire, il n'y a pas de maternelles.

A compter de cette nouvelle année, l'ouverture du centre se fait aussi les mercredis et durant les vacances scolaires, ouverts à tous petits et grands, (la deuxième semaine, en alternance avec Jebsheim, ainsi que 3 semaines en été à définir ultérieurement). Lors des Nap, Nouvelles Activités Périscolaires, nous proposons des activités ludiques et originales. Les vendredis de 14h à 16 h.

A la sortie de l'école : nous accueillons les enfants inscrits. Un temps de « bouffée d'oxygène » d'une dizaine de minutes est proposé aux enfants, puis vient le temps du repas, les enfants qui ont « aide personnalisé » sont ramenés à l'école pour 13h10 les autres profitent d'un temps de jeux avec les animateurs.

Pour le temps du soir, après avoir cherché les enfants à 16h10 nous leurs proposons le goûter (pris dehors si le temps le permet) suivi d'activités mises en place par la nouvelle équipe.

LUNDI : Créations/Bricolages/Jeux de société

MARDI : « Chut je lis » à la Bibliothèque du village / Sports

JEUDI : Atelier Théâtre (se terminant par une représentation fin décembre)
Arts et Nature

Pour la bonne organisation du temps d'activité nous demandons aux parents dont les enfants sont inscrits en atelier, de ne pas rechercher leur enfant avant 18h, afin de permettre à l'enfant de mener son activité à terme.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, réfléchir, s'enrichir mutuellement.

L'équipe d'animation

PETER Catherine (BAFA)
(maîtresse de maison)

DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, sauf mercredis et vacances scolaires)

FOERSTER david
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, mercredis inclus, et hors vacances scolaires)

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice

S'ajoute à cet effectif des animateurs vacataires recrutés pour les vacances scolaires (ALSH)

Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 11h45 à 18h30

Prise en charge des enfants inscrits à la sortie des écoles, pour un temps d'accueil, ou un temps de repas ainsi qu'un temps d'activité, proposé avec ou sans repas.
L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Nous récupérons les enfants inscrits à la sortie de l'école.
Différents créneaux d'accueil sont possibles:
de 11h45 à 12h 15 sans repas
de 11h45 à 13h30h (accueil/ repas)
de 11h45 à 18h30 (accueil/repas/activités/goûter)
de 13h30 à 18h30 : (accueil/pas de repas / activités / goûter).

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples:
Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Par quels moyens ?

Privilégier les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours.

-Elaborer un planning d'activités et de sorties avec les enfants.
-Partenariats proches avec d'autres accueils de loisirs.
-Des jeux, plein de jeux ensemble.
-Une année Nature pour un peu poursuivre notre projet.

Les accueils de loisirs des vacances :

Inscription à la journée, de 8 h à 18h30.
Accueil du matin échelonné jusqu'à 9 h, sauf les jours de sortie.
Voir les dates d'ouverture en alternance avec Jebsheim ci-après.

Les vacances sont une opportunité formidable de vivre ensemble, d'apprendre à se connaître, et de pouvoir s'évader ! Une superbe base pour créer des projets d'animation avec les enfants, pour les enfants !
Pouvoir se donner le temps de se rencontrer de se connaître, d'échanger, de fabriquer, de rêver, de créer.

Nos thématiques cette année scolaire :

J'aime la Nature, je la respecte !
Faune et Flore n'auront plus de secret !
L'été 2017 fera l'objet d'un projet pédagogique à part.

Dates de fonctionnement :
L'accueil de loisirs périscolaire de Jebsheim étant lui aussi géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace, nous alternerons les semaines de vacances scolaires afin d'avoir une offre élargie pour les familles sur le secteur.

Les 20, 21, 31/10 et 02/11 : FORTSCHWIHR
du 24 au 28 octobre : JEBSHEIM

du 13 au 17 février : JEBSHEIM
du 20 au 24 février: FORTSCHWIHR

du 10 au 14 avril : JEBSHEIM
du 18 au 21 avril : FORTSCHWIHR

L'été 2017: du 10 au 28 juillet 2017 : accueil ouvert sur JEBSHEIM
du 31 juillet au 18 août 2017: accueil ouvert sur FORTSCHWIHR.

Nous serons fermés toutes les vacances de Noël ; reprise périscolaire : **le mardi 03 janvier 2017**.

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Merci de :
Retirer votre dossier au périscolaire « les mille pattes ».
De nous le remettre dûment complété (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, ainsi que votre dernier avis d'imposition)
Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :
Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).
Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Pour l'accueil de loisirs (vacances scolaires) :
L'inscription devra se faire directement au périscolaire à FORTSCHWIHR accompagné du planning ainsi que du règlement.

Concernant les NAP Nouvelles Activités Périscolaires. (Anciennement TAP)
Le programme des NAP change à chaque cycle, de vacances à vacances (distribué par le biais des écoles, avec talon réponse **à rendre avant les vacances scolaires).** Les familles peuvent inscrire leurs enfants de cycle à cycle, ou pour toute l'année scolaire.

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.
Les NAP se font par trimestre, de vacances à vacances.

Important :

Pour les NAP, la directrice a besoin d'un dossier dûment rempli ; ainsi que d'une décharge de responsabilité écrite, si votre enfant peut rentrer seul ; merci de votre compréhension.
Merci de laisser un message téléphonique si besoin, car, étant soit en activité, soit sur un temps de midi, nous ne pouvons pas toujours prendre votre appel.
Nous prendrons votre demande en considération et vous rappellerons rapidement.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus et de votre domiciliation. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer Obligatoirement du 1er au 5 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire,** afin de favoriser un minimum de contact avec Vous Parents à propos de votre Enfant. Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :
En périscolaire (mercredis inclus)
Toute absence doit être excusée de préférence par mail,
(au plus tard la veille avant 16 h pour l'accueil de midi,
Et celle du soir)
Tout manquement restera facturé.

En ALSH :

Les inscriptions non réglées 8 jours avant l'ouverture ne pourront êtres prises en compte ;

Toute annulation devra se faire au plus tard 8 jours avant l'ouverture du centre.

En règle générale pour toutes absences en ALSH périscolaires, NAP/TAP un certificat médical sous 48 h vous sera demandé, sous peine de devoir régler le jour d'absence.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants et plus	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Vendredi NAP/TAP 14/16h	Mercredi Journée 11h-18h30	Mercredi ½ journée 14h-18h30	Mercredi matin 11h45-12h15	Mercredi matin+midi 11h45-13h30	Semaine vacances
T1	7.53.-	3.54	2,83	15.-	7.-	0.71	7.32	85.-
T2	8,05	4,12	3,29	15,50	7,50	0,82	8,49	90.-
T3	8,60	4,72	3,78	16,70	8.-	0,95	9,66	95

Il est rappelé que quelque soit l'accueil, ALSH, périscolaire, mercredis, TAP/NAP :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking.

Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail).

Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, reçu).

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.
C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs d'Alsace

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org